



AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)

Pour une

**Besoin de services d'entreposage, de déménagement, de démontage et d'installation dans
la Région de la capitale nationale (RCN)**

Numéro de référence :	100023726	Numéro de la demande de soumissions :	100023726
Nom de l'organisation :	Emploi et Développement Social Canada		
Date de la demande de soumissions :	Le 21 juillet 2023	Date de clôture :	Le 16 août 2023
Date de commencement prévu :	Le 1 ^{er} octobre 2023	Niveau d'effort estimé :	Espace d'entreposage, services de déménagement, de démontage et d'installation selon les besoins, et autres biens et services connexes.
Date de livraison estimée :	À déterminer		
Durée du contrat :	La durée du contrat proposé sera à partir de l'attribution du contrat pour une période d'un an, plus deux périodes d'option d'une année chacune.		
Méthode de sollicitation :	Concurrentielle - appel d'offres ouvert / marché conditionnellement réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral	Accords commerciaux :	Si applicable : ALÉC, ALÉCC (Chili), PTPGP, ALÉCCO, AÉCG, ALÉCH, ALECC (Corée), ALÉCPA, ALÉCP, ACC Canada-Royaume-Uni, ALÉCU, OMC-AMP
Ententes sur les revendications territoriales globales (si applicable) :	N/A	Nombre prévu de contrats :	1

Détails du besoin



Procédures d'appel d'offres : Concurrentielle -appel d'offres ouvert / marché conditionnellement réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral

Description des travaux :

L'objectif est d'acquérir des services auprès d'un seul fournisseur pour déplacer, démonter et installer des équipements et du mobilier de bureau, ainsi que des biens/services connexes, pour Emploi et Développement social Canada (EDSC) sur une base "sur demande" et pour obtenir un espace d'entreposage dédié dans la région de la capitale nationale (RCN).

Exigences de sécurité :

Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes, tel que prévu par le Programme de sécurité des contrats) s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

1. L'entrepreneur doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur devant avoir accès à des établissements dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC.
3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC.
4. L'entrepreneur doit respecter les dispositions:
 - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité reproduite ci-joint à l'Annexe « G » du RFP; et,
 - b) du *Manuel de la sécurité des contrats* (dernière édition).

Autorité Contractante : Karine Chamberland et Estelle Benoit

Courriel : nc-solicitations-gd@hrsdc-rhdcc.gc.ca

Demandes de renseignements :

Les demandes de renseignements concernant le besoin de cette DP doivent être transmises à l'autorité contractante identifiée ci-dessus.

LES SOUMISSIONNAIRES SONT PRIÉS DE NOTER QUE LA DISTRIBUTION DES DOCUMENTS DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER NE RELÈVE PAS DU SITE CANADABUYS.CANADA.CA

L'État se réserve le droit de négocier avec tout fournisseur dans le cadre de tout marché.

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles.